

20220317 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/39276/refoulement-en-grece--un-syrien-reclame-500-000-euros-a-frontex>

Actualités



Depuis 2016, Frontex aide les Etats membres à lutter contre l'immigration illégale. Crédit : Reuters

Refoulement en Grèce : un Syrien réclame 500 000 euros à Frontex

Par [La rédaction](#) Publié le : 17/03/2022

Un Syrien, qui dit avoir été refoulé par les autorités grecques en avril 2020 avant d'être abandonné en mer, a déposé un recours devant la justice européenne contre l'agence de protection des frontières Frontex qu'il accuse de complicité. Il réclame 500 000 euros d'indemnisation.

Nouvelle plainte déposée contre Frontex. Depuis la Turquie, un Syrien a déposé un recours devant la justice européenne contre l'agence chargée de la surveillance des frontières européennes, a indiqué jeudi 17 mars à l'AFP l'ONG Front-Lex, qui le représente.

Le requérant, Alaa Hamoudi, dit avoir été victime le 28 avril 2020 d'un refoulement illégal mené par les autorités grecques vers la Turquie, selon Front-Lex, déjà à l'origine d'une plainte contre Frontex.

>> À (re)lire : ["Ni canot, ni gilet de sauvetage" : deux migrants morts noyés après avoir été jetés à la mer par des garde-côtes grecs](#)

Le jour des faits, Alaa Hamoudi est arrivé avec une vingtaine d'autres demandeurs d'asile sur l'île de Samos, en [Grèce](#), avant d'être renvoyés "par les autorités" sur un canot pneumatique surchargé, selon lui. Ils ont alors été abandonnés en mer pendant 17 heures, tandis qu'un avion "de Frontex surveillait la situation". Puis ils ont été repoussés vers la Turquie, où le requérant vit désormais.

Dans ce recours, déposé le 10 mars dernier selon le site de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), Alaa Hamoudi réclame 500 000 euros d'indemnisation à Frontex, qu'il accuse de complicité dans ce "pushback".

>> **À (re)lire : [Une réfugiée iranienne porte plainte contre la Grèce pour "torture" et expulsions sommaires](#)**

L'agence, qui intervient en mer Egée en soutien des garde-côtes grecs, aide depuis 2016 les Etats membres à lutter contre l'immigration illégale et la criminalité transfrontalière.

En réaction à ces accusations, le groupe de travail du conseil d'administration de l'agence a conclu qu'il n'y avait "pas d'indication que l'incident du 28-29 avril rapporté par les médias ait été observé par Frontex".

"S'assurer que cette pratique horrible prenne fin"

Frontex est régulièrement sous le feu des critiques.

En octobre 2020, une enquête menée par le site d'investigation Bellingcat, l'organisation de journalisme collaboratif Lighthouse Reports et plusieurs médias, avait déjà pointé l'agence, qu'elle accusait de complicité dans des refoulements de migrants dans les eaux grecques. Ces informations ont entraîné l'ouverture de plusieurs enquêtes au sein de l'UE.

>> **À (re)lire : [Frontière de l'Evros : roué de coups et déshabillé de force, un interprète afghan de Frontex accuse les garde-frontières grecs](#)**

Pour Front-Lex, qui ne lésine pas sur les moyens financiers, ces recours en justice sont un moyen d'alerter et de mettre un terme à ces pratiques contraires au droit international. "Front-Lex œuvre sur des actions en justice d'une valeur de plusieurs dizaines de millions d'euros afin d'obtenir justice pour les victimes, rendre les coupables responsables de leurs actes et s'assurer que cette pratique horrible prenne fin", ont expliqué les avocats Omer Shatz, Iftach Cohen et Amanda Musco Eklund, qui travaillent sur cette affaire.

Des organisations de défense des droits humains accusent de leur côté régulièrement la Grèce de "pushbacks" à sa frontière, ce qu'Athènes dément. InfoMigrants reçoit régulièrement des témoignages, notamment de migrants, qui vont dans ce sens.

L'ONG Aegean boat report a recensé [629 cas de "pushback" en mer Égée en 2021](#). Plusieurs témoignages qu'elle a recueillis font état de migrants jetés à l'eau par les autorités grecques, certains "menottés avec des bandes de plastique".